

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

0 Réclamation	: contact@mupras.com
0 Prise en charge	: pec@mupras.com
0 Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9045 Société : R.A.M. (23621)

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : SKIRÉDJ CHAKIB (20)

Date de naissance : 20/06/1958

Adresse : Avenue Allal Ben Abdellah, 20, 15 Casablanca

Tél. : 0663011265 Total des frais engagés : 300 + 440 + Dhs

Cadre réservé au Médecin

N° INP : 091 021 865
Dr. Chadiya BENCHEQROUN
CARDIOLOGUE
63, Bd. d'Alfa, Angle Rue Washington, Casablanca
Tél/Fax : 0522 22 45 49 / 0522 22 94 71

Cachet du médecin :

Date de consultation : 22/03/2012

Nom et prénom du malade : SKIRÉDJ CHAKIB (20)

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : HTA Dysthémie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

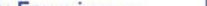
Fait à : Le : 29 AVR. 2012

Signature de l'adhérent(e) : C. NINIA

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
21/03/2004	31224	1	330 Dh	<p>DR. CHAHID BENCHEQROUN</p> <p>63, Bd. d'Anfa, Anfa, Rabat, Casablanca</p> <p>Tél./Fax: 0522 29 33 49 / 0522 29 41 77</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	22/03/24	1021855 BENCHEROUN CARDIOLOGUE 63 Bd. d'Anfa, Anfa, Rue Washington Tél/Fax: 0522.294171 0522.294171 Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<p><i>Dr. Abdelfatah SENTISSI</i> <i>é. Romandie 1 - Tour 2 - Casa</i> <i>Tél.: 05 23 36 00 00 (39 64 15)</i></p>	<i>18/03/24</i>	<i>B310 + R. 15</i>	<i>911,40</i>

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

CABINET D'EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES

Dr Chadia BENCHERQOUN

Cardiologue

Ancienne externe des hôpitaux de Paris

Ancienne interne des hôpitaux de Bordeaux

Diplômée de la faculté de médecine de Bordeaux

CES des maladies du cœur et vaisseaux

Diplômée d'écho-doppler cardiaque et vasculaire

Membre de la Société Française de Cardiologie

Filiale Pédiatrique et Filiale d'Échocardiographie

CASABLANCA, LE 22 MARS 2024

MONSIEUR SKIREDJ CHAKIB



71,10³
1/- DILATREND 6,25 MG
1 CP/J LE MATIN.

BOTTU SA
PPV : 71 DH 10

BOTTU SA
PPV : 71 DH 10

BOTTU SA
PPV : 71 DH 10

82,70
2/- PREZAR 50 MG
½ CP/J LE SOIR.

PPV : 82 DH 70
PER : 12/26
LOT : M4368

167,00 3/- CRESTOR 10 MG
1 CP/J LE SOIR.

+ 3

TRAITEMENT DE TROIS MOIS

Maphar
Bd Alkamil N° 6, QI.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Crestor 10mg cp pell b30
P.P.V : 167,00 DH
6 118001 183111

Maphar
Bd Alkamil N° 6, QI.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Crestor 10mg cp pell b30
P.P.V : 167,00 DH
6 118001 183111

Maphar
Bd Alkamil N° 6, QI.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Crestor 10mg cp pell b30
P.P.V : 167,00 DH
6 118001 183111

الدكتورة شادية بنشقرنون
Dr. Chadia BENCHERQOUN
C.A.R.D.I.O.L.O.G.U.E
63, Bd d'Anfa, Angle Rue Washington - Casablanca
Tél/Fax : 0522 29 33 49 / 0522 29 41 71
IMP : 091 021 865



63, Boulevard d'Anfa, Angle Rue Washington – Casablanca-
Tél/Fax : 0522 29 33 49 / 0522 29 41 71

CABINET D'EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES
Dr Chadia BENCHEQROUN
Cardiologue

Ancienne externe des hôpitaux de Paris
Ancienne interne des hôpitaux de Bordeaux
Diplômée de la faculté de médecine de Bordeaux
CES des maladies du cœur et vaisseaux
Diplômée d'écho-doppler cardiaque et vasculaire
Membre de la Société Française de Cardiologie
Filiale Pédiatrique et Filiale d'Échocardiographie

CASABLANCA, LE 18 MARS 2024

MONSIEUR SKIREDJ CHAKIB

- GLYCEMIE A JEUN
- CHOLESTEROL TOTAL + HDL + LDL
- TRIGLYCERIDES
- TRANSAMINASES SGOT+SGPT+GAMMA GT.
- TSH ULTRA-SENSIBLE.
- NUMERATION FORMULE SANGUINE.
- VS. CRP.
- VITAMINE D2-D3.

18103124
Laboratoire SENTISSI
Dr. Abdelfattah SENTISSI
Rés. Romandie II - Tour 2 - Casa
Tél/Fax : 0522 29 33 49 / 0522 29 41 71

Dr. Chadia BENCHEQROUN
CARDIOLOGUE
63 Bd d'Anfa, Angle Rue Washington - Casablanca
Tél/Fax : 0522 29 33 49 / 0522 29 41 71
N° INP : 091 021 865

Laboratoire d'Analyses Médicales Sentissi

Dr A. SENTISSI
Pharmacien Biologiste



Ancien Interne CHU de Toulouse
Spécialisé en Hématologie, Biochimie
Bactériologie, Parasitologie, Pathologie Médicale
D.U. Assurance Qualité en B.M.

INPE :

093000271

FACTURE N° : 2403180002
ICE : 001578364000055

Casablanca le 18-03-2024

Mr Chakib SKIREDJ

Demande N° 2403180002

Date de l'examen : 18-03-2024

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
PS	Prélèvement sang adulte	E25	E
B106	Cholestérol total	B30	B
B108	Cholestérol HDL	B50	B
B109	Cholestérol LDL	B50	B
B118	Glycémie	B30	B
B134	Triglycérides	B50	B
B146	Transaminases O (TGO)	B50	B
B147	Transaminases P (TGP)	B50	B

Total des B : 310

TOTAL DOSSIER : 440.4 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : quatre cent quarante dirhams quarante centimes

Laboratoire SENTISSI
Dr. Abdelfattah SENTISSI
Rés. Romandie 1 - Tour 2 - Casa
Tél.: 05 22 36 62 50 / 05 22 39 64 15

Laboratoire d'Analyses Médicales Sentissi

Dr A. SENTISSI
Pharmacien Biologiste

Ancien Interne CHU de Toulouse
Spécialisé en Hématologie, Biochimie
Bactériologie, Parasitologie, Pathologie Médicale
D.U. Assurance Qualité en B.M.



Code Patient : 1212070004
Date de l'examen : 18-03-2024

INPE : 
093000271

Mr Chakib SKIREDJ
Réf : 2403180002
Prescription : Dr Chadia BENCHEKROUN

BIOCHIMIE SANGUINE GÉNÉRALE ET SPÉCIALISÉE

			13-12-2023
Glycémie (glycose-Héxokinase)	1.13 g/l 6.27 mmol/l	(0.70-1.10) (3.89-6.11)	0.95
Cholestérol total (Enzymatique)	1.44 g/l 3.7 mmol/l	(1.30-2.00) (3.4-5.2)	1.89
HDL-Cholestérol	0.45 g/l 1.17 mmol/l	(>0.40) (>1.04)	0.55
LDL-Cholestérol (calculé selon la formule de Friedwald)	0.79 g/l 2.05 mmol/l	(<1.60) (<4.14)	1.02
Interprétation du LDL-Cholestérol: - LDL-Cholestérol 0.70 à 1,00 g/l : valeur optimale, - LDL-Cholestérol entre 1,00 et 1,60 g/l: valeur limite , - LDL-Cholestérol > à 1,60 g/l: valeur à risque élevé.			
Triglycérides	1.11 g/l 1.27 mmol/l	(0.40-1.50) (0.46-1.71)	1.77
Transaminases GOT (ASAT) (Dosage enzymatique)	19.9 UI/L	(5.0-40.0)	29.0
Transaminases GPT (ALAT) (Dosage enzymatique)	20.3 UI/L	(5.0-49.0)	30.5

Demande validée biologiquement par : Dr. SENTISSI Abdelfattai

Laboratoire SENTISSI
Dr. Abdelfattah SENTISSI
Rés. Romandie II - Tour 2 - Casa
05 22 36 62 50 / 05 22 39 64 15

CABINET D'EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES

Dr BENCHEROUN Chadia

Cardiologue

NOM : SKIREDJ
PRENOM : CHAKIB
AGE : 67 ANS
DATE : 22/03/2024

COMPTE-RENDU D'ELECTROCARDIOGRAMME

- Rythme cardiaque sinusal à 62 B/mn.
- Espace PR normal.
- Axe de QRS à - 19 degrés.
- Pas de trouble de la repolarisation.
- Pas d'hypertrophie ventriculaire gauche.
- Pas d'extrasystole.

CONCLUSION : - TRACE NORMAL.

دكتورة شادية بنشرعون
Dr. Chadia BENCHEROUN
CARDIOLOGUE
63, Bd. d'Anta, Angle Rue Washington, Casablanca
Tel/Fax: 0522 29 33 49 / 0522 29 41 71